

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un du mois de mars à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 25 mars 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet, S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht, N. Gruaz, A. Magnin, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, KE. Sauzay, V. Miannay P. Meylan, G. Vilmint,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Arhuero donné à D. Bossonney, S. Pérou donné à J. Mabut, J. Gaume donné à M. Genoud, F. Guilhot donné à G. Vilmint

Absent(s) excusé(s) : L. Bracher, C. Oberson ,

Le secrétariat a été assuré par : M. Desvallées

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	17
Votants	23
Dont pouvoirs	04

N° 2026-28



INSTANCES- Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Vous venez de fixer le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale à 8.

Je vous rappelle que leur désignation doit avoir lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel et à bulletin secret.

Je vous invite à procéder selon les modalités prévues, à la désignation de 8/2 représentants du conseil municipal au sein de cette instance.

Se présentent :

-liste « 1 » : Catherine CHEMINAT
Lisa BNIMILK MALBEC
Laurence BRACHER
Julie MABUT

N° 2026-28



Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260331-D2026_27-DE



Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée sur cette élection.

Donne au maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DESVALLÉES



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

